

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 28 MARS 2017 A 20H00

L'an deux mil dix-sept, le mardi 28 mars à vingt heures,

Le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Serge POINTEAU.

Date de la Convocation et d'affichage : 17/03/2017

Présents : MM. POINTEAU Serge – MEIGNAN Roland - GUENERY Sandrine - BELLEY Fabien - FERRE Sylvie - Dominique BORDEAU (arrivé à 20h40) - LANDAIS Linda - André LAUNAY - – DURAND Katia

Excusés : ROUEIL Samuel - TOURATIER Tony

Secrétaire de séance : Fabien BELLEY

M. le Maire laisse la parole à M. Thierry Lhuillier, Président du Comité des fêtes de Peuton,

M. LHUILLIER fait part au conseil municipal qu'en 2016, le Comité des fêtes a sollicité, comme chaque année une subvention et celle-ci, par délibération du conseil municipal, n'a été attribuée qu'en partie. Le Comité des fêtes a donc souhaité ne pas percevoir cette subvention. M.LHUILLIER fait remarquer la présence relative des membres du conseil municipal lors des manifestations qu'il organise. Il souhaite également préciser que les voyages organisés par le Comité des fêtes pour remercier ses membres ne sont pas gratuits. Le président ajoute que la volonté du Comité des fêtes est de dynamiser la commune, mais le manque de temps et de bénévoles sont un frein. Il apporte pourtant un soutien : aménagement aire de jeux, vidéoprojecteur, sapin de Noël guirlande, plexi à la Halle. Le soutien se porte également sur des associations à qui ils font des dons. De nouvelles élections auront lieu l'an prochain, à la fin d'un cycle de dix ans et de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

M. le Maire souligne l'importance des associations communales pour dynamiser la commune. Concernant la subvention de 2016, Il souhaite préciser que le bilan financier 2016 ne mentionnait pas la participation financière des membres pour le voyage.

Début de la réunion à 20H30.

M. le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un sujet à l'ordre du jour :

Vote des taux d'imposition. L'état des bases d'imposition sont parvenues ce jour à la mairie et les taux doivent être votés pour le 15 avril 2017, le conseil municipal émet un avis favorable.

1. Procès-verbal de la séance du 28/02/2017

Dominique BORDEAU a fait remarquer que le compte-rendu ne mentionnait pas que M.DUFROS de la DDT n'avait pas donné par écrit son accord pour l'implantation de la place de parking devant la machine à pain, route de Quelaines. Il précise que M.MARQUET du conseil départemental n'est pas d'accord avec cet emplacement.

Après modifications du compte-rendu dont le conseil municipal a pris connaissance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Vote du budget primitif commune – Délibération n°18-2017

Monsieur le Maire expose une proposition du budget primitif pour l'année 2017 :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 319 695.27 €

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 190 317.85 €

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 319 695.27 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Dépenses</u>	
Chapitre 011	Charges à caractère général	75 600,00 €
Chapitre 012	Charges du personnel	46 900,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	12 500,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	25 700,00 €
Chapitre 66	Charges financières (intérêts d'emprunt)	3 000 ,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section investissement	139 280.27 €
Chapitre 042	Dotation aux amortissements	6 715,00 €

<u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u>	
Chapitre 002	Excédent reporté	146 678.27 €
Chapitre 70	Produit des services	11 960,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	97 024,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	39 400,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion	20 633,00 €
Chapitre 042	Transfert entre sections	4 000,00 €

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 190 317.85 €

<u>Investissement</u>	<u>Dépenses</u>	
Chapitre 001	Déficit d'investissement reporté	21 890.59 €
Chapitre 016	Emprunts et dettes	9 029.06 €
Chapitre 021	Immobilisations corporelles	55 000,00 €
Chapitre 040	Transfert entre sections	4 000 €
Opération n°85	Acquisition de matériel	1 200,00 €
Opération n°101	Eclairage public	2 000,00 €
Opération n°103	Aménagement du bourg	12 500,00 €
Opération n°109	Cimetière	2000,00 €
Opération n°110	Eglise	2 000,00 €
Opération n°111	Salle communale	77 698.20 €
Opération n°112	Aménagement des plans d'eau	3 000,00 €

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	139 280.27 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre - Amortissements	6 715,00 €
Opération n°103	Aménagement du bourg	4 187.50 €
Opération n°110	Eglise	1 000,00 €
Opération n°112	Aménagements zone humide - subvention	9 600,00 €
Compte 10222	F.C.T.V.A	5 500,00 €
Compte 1068	Excédent de fonctionnement	24 035.08 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif présenté par le maire.

3. Vote du budget lotissement – Délibération n°19-2017

Monsieur le Maire expose une proposition du budget primitif pour l'année 2017.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13 269.05 €

Fonctionnement	Dépenses	
71355/042	Sortie du stock	13 259.05 €
658	Régularisation TVA	10,00 €
Fonctionnement	Recettes	
71355/042	Intégration travaux + frais	10,00 €
002	Excédent cumulé reporté	3 054,03 €
774	Subvention exceptionnelle	10 205.02 €

En section investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13 259.05 €

Investissement	Dépenses	
001	Déficit cumulé reporté	13 249,05 €
3355/040	Intégration travaux + frais	10,00 €
Investissement	Recettes	
3555/040	Sortie de stock	13 259,05 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif présenté par le maire.

4. Attribution des subventions communales – Délibération n°20-2017

Le maire propose au conseil municipal, de statuer sur l'attribution des subventions suivantes :

Associations	2016 Subventions attribuées	2017 Demande d'attribution	2017 Subvention attribuée
Comité des fêtes	0 €	300 €	300 €
Foyer des jeunes	200 €	200 €	200 €
Club de l'Amitié	200 €	200 € + 450 € exceptionnelle	200 € si projet 250 €
Les Zaméchés	-----	200 €	200 €
Adhésion à la Fondation du Patrimoine	Non	55 €	55 €

5. Devis Prampart : tables pique-nique et façade placard église – Délibération n°21-2017

M. le Maire fait part qu'il a sollicité un devis auprès de M.PRAMPART concernant la façon et la fourniture de deux tables pique-nique pour la zone de loisirs et la façon et la fourniture d'une façade de placard en châtaignier pour la sonorisation de l'église.

Il présente également un autre devis de M.WALES ébéniste à Entrammes pour la fabrication de deux portes pour la sonorisation de l'église également.

Devis en pièces jointes

Décision :

Le conseil municipal accepte le devis de M.PRAMPART pour les deux tables pique-nique, A 6 voix pour, le devis Prampart est retenu pour la porte de placard de l'église.

6. Devis ROMET : compresseur – Délibération n°22-2017

M. le Maire fait part qu'il a sollicité un devis auprès de l'entreprise ROMET pour l'achat d'un compresseur. Devis en pièce jointe.

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise ROMET pour le compresseur.

7. Devis FTPB : monocouche trottoirs – Délibération n°23-2017

M. le Maire présente un devis de l'entreprise FTPB pour la réalisation d'un monocouche rouge sur un trottoir du bourg route de Quelaines. Le devis fait état de la réalisation de 310 m² de monocouche rouge 2/4 et du balayage du support avant travaux pour un montant de 1056 € HT.

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise FTPB pour le monocouche rouge pour un montant de 1056.00 € hors taxe.

8. Acquisition de terrains : proposition prêts bancaires

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a contacté plusieurs établissements bancaires pour l'obtention d'un prêt en vue de l'acquisition des terrains de M.CHAZE, pour l'agrandissement de la zone de loisirs.

Un prêt de 25.000 € est envisagé.

Il présente les différentes propositions qui lui ont été faites :

Crédit Agricole : taux 1.15% sur 10 ans 1,40%, sur 12 ans 1.45% sur 15 ans

Crédit Mutuel : souhaite compte administratif pour déterminer les taux

Société Générale : pas de réponse

Groupama : pas intéressant

Décision :

Meilleure offre sera retenue sur 10 ans.

9. Création commission : aménagement zone de loisirs – Délibération n°24-2017

M. le Maire propose la création d'une commission communale pour l'aménagement de l'extension de la zone de loisirs suite à l'acquisition de terrains.

Cette commission pourrait être composée de conseillers municipaux et d'habitants intéressés pour participer à la réflexion sur l'aménagement de cette extension.

Le Maire, Serge POINTEAU, le 1er adjoint Roland Meignan et les conseillers municipaux suivants se portent volontaires pour intégrer cette commission : Dominique Bordeau, André Launay, Tony Touratier et Katia Durand.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création de la commission communale pour l'aménagement de l'extension de la zone de loisirs et désigne comme membres :

Le Maire, Serge POINTEAU, le 1er adjoint Roland Meignan

Les conseillers municipaux suivants : Dominique Bordeau, André Launay, Tony Touratier et Katia Durand. André Launay est désigné rapporteur, Katia Durand, suppléante.

Le conseil municipal décide, par ailleurs, de transmettre un courrier aux habitants de la commune pour les inviter à participer à la réflexion sur l'aménagement de l'extension de la zone de loisirs.

10. Cimetière communal : présentation du travail effectué par la stagiaire

Mme CARTERON a effectué un inventaire des concessions dans le cimetière et mis à jour ce dossier. M. le maire souhaite présenter au conseil municipal le travail effectué.

11. Vote des taux d'imposition – Délibération n°25-2017

M. le Maire propose au conseil municipal de fixer les taux d'imposition pour l'année 2017

	BASE IMPOSITION 2016	TAUX 2016	BASE IMPOSITION 2017	Si Pas d'augmentation	Produit fiscal
TAXE HABITATION	140 801	13,36	142 600	13,36%	19 051 €
TAXE FONCIERE	87 493	19,76	88 200	19,76%	17 428 €
TAXE FONCIERE (non bâti)	75 015	36,10	75 300	36,10%	27183 €
TOTAL PRODUIT FISCAL					63 662 €

M. le maire rappelle les compensations allouées par l'état :

➤ Total 10 056 €

PRODUIT TOTAL IMPOSITION + COMPENSATION = 73 718 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les impôts et de maintenir les taux.

12. Questions diverses

Retour sur l'emplacement d'arrêt devant la machine à pain. Lecture du mail de M.DUFROS.

Zone humide : subvention Agence de l'Eau

Une demande de subvention a été transmise à l'Agence de l'Eau concernant l'acquisition de la zone humide appartenant à M. Chazé.

Une réponse est parvenue à la mairie et une subvention de 9 600 € a été attribuée à la commune.

Elections présidentielles : tours de permanence

	23 avril	07 mai
8H00 à 10H45	Serge Sylvie Linda	Serge Linda Tony
10H45 à 13H30	Fabien Roland Dominique	Roland Sandrine Samuel
13H30 à 16H15	Katia Samuel Tony	Dominique André + électeur de la commune
16H15 à 19H00	Sandrine Serge André	Serge Sylvie Fabien

Dégradations du local technique aux étangs. M. le Maire fait part que des dégradations ont été commises entre le 11 et le 12 mars. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Craon.

Rappel : Chasse aux œufs dimanche de Pâques à 10h30, devant la mairie. Un courrier va être être transmis aux habitants.

Course de poneys de Simplé. La commune sponsorisera comme les années passées.

Réunion SIVU, vote du compte administratif.

Prochaine réunion mardi 9 mai 20h30.

M. MEIGNAN fait part des travaux de voirie envisagés : l'arasement au niveau de la Grande Mazure ne s'avérant pas nécessaire il sera remplacé par un arasement chemin du Bois du Breil. Les travaux de voirie, par le biais d'un marché public avec les communes d'Amboigné, Laigné, et Marigné Peuton sont en suspens pour le moment, Marigné-Peuton (commune porteuse) ne faisant pas de travaux.

Fleurissement : Prévoir l'achat de fleurs à l'Esat

Lagunes : problème de disparition de terreau, paillage etc. Une affiche va être apposée et les lagunes seront fermées si le problème persiste.

Loïc Guillaumé cesse son activité d'élagage qui va être reprise par Pierre Delhommel. La commune continuera à travailler avec lui.

Le mur en pierre derrière les abris du comité des fêtes s'écroule par endroit et les pierres tombent sur le terrain de M. BRIAND et Mme LAJUS.

Fabien BELLEY : Appel d'offre maîtrise d'œuvre de la salle communale. Lancement de l'appel d'offre en avril. Le CAUE se propose d'être présent pour l'ouverture des plis.

M. BELLEY propose que la commission bâtiments se réunisse pour faire un point comme il y a deux ans.

Relance du dispositif Argent de poche. Les jeunes pourront aider à vider l'atelier communal avant le bétonnage du sol. – Délibération n°26-2017

Réunion avec FDGDON pour la lutte contre le frelon asiatique : les deux référents Roland Meignan et André Launay demandent qu'un courrier soit transmis aux habitants.

Plan communal de sauvegarde : Mme Lambert de la préfecture du service de protection des populations se tient à la disposition de la commune pour la mise en place du document.

Mutualisation pour les commandes de fioul avec les communes de Ampoigné Laigné Marigné Peuton. Roland Meignan a contacté la commune de Laigné pour une commande. Cette dernière avait déjà commandé de son côté. Il n'y aura plus de commande groupée avec Laigné.

Les travaux de création du parking route de St Gault ont débuté ce jour mardi 28 mars.

Dominique Bordeau fait part que la matérialisation de l'emplacement d'arrêt de car route de Marigné- Peuton pourrait être revue car M.BEAUJEAN qui habite sur cette route ne peut pas se stationner sans empiéter sur le trottoir et devant l'entrée du passage vers le lotissement.

Séance levée à 22 heures 25.

S.POINTEAU

R.MEIGNAN

S.GUENERY

F.BELLEY

S.FERRE

D. BORDEAU

L.LANDAIS

A.LAUNAY

S.ROUEIL

T.TOURATIER

K. DURAND